WARAA

Bonne et Heureuse Année 2021 aux Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 29 Décembre 2020 N° 302 - Prix 250 F CFA

1ère semaine du couvre-feu

Le commandant de la FOSAP très satisfait, appelle les populations à faire preuve de responsabilité et de civisme P5

Energie renouvelable

Le projet PHMD-PTFM pour valoriser l'efficacité énergétique P2

Optimisation des chaînes de valeurs agricoles

Le gouvernement multiplie les usines de transformation P4

Instauration du couvre-feu

Le Togo veut éviter le pire P3

Belle opportunité d'achat au Port autonome de Lomé

L'OTR annonce la vente aux enchères des véhicules abandonnés ce matin P5

Médias

Le Groupe New world TV met à la disposition du public un bouquet à 5000F P4

Energie renouvelable

Le projet PHMD-PTFM pour valoriser l'efficacité énergétique et créer de l'emploi au Togo

Le continent africain doit choisir une autre voie pour développer l'accès à l'énergie électrique qui fait défaut à la moitié de la population africaine, soit 620 millions d'habitants, dont près de 80 % en milieu rural. Selon les données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), dans certains pays comme le Bénin, la Namibie ou encore le Togo, la production est inférieure à la demande, provoquant une insécurité énergétique.

Face à ce déficit, la Banque mondiale exhorte les gouvernements à repenser leurs plans d'électrification pour prendre en compte des aspects importants qui ont souvent été négligés.

A cette interpellation, le gouvernement togolais depuis 2010 fait de l'accès à l'énergie électrique, l'un des points majeurs de sa politique de développement économique et de croissance inclusive.

Convaincu, que l'électricité est un paramètre indispensable pour l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD), afin d'en assurer un accès universel, les autorités enchaînent depuis des projets d'électrification.

Evalué à environ 02 milliards de francs CFA, il a été lancé en janvier 2020 à Atakpamé (région des Plateaux) pour valoriser l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique comme approche dans la lutte contre les changements climatiques. A travers ce projet, les pouvoirs publics font réduire les émissions de gaz à effet de serre produites par les moteurs diesel.

Bientôt, l'installation des équipements solaires composés de panneaux solaires photovoltaïques, des batteries de stockage et un moteur électrique permettront à l'équipement de prendre en charge 80% des besoins énergétiques de la plateforme et l'équipement diesel ne fonctionne qu'avec environ 20% de l'énergie. Auparavant, le coût du gasoil pour faire marcher les plateformes représentait 72% des charges d'exploitation.

Sur le territoire, 50 villages sont concernés par le projet. Celui-ci prévoit l'hybridation de 50 plateformes multifonctionnelles standard avec de l'énergie solaire ; l'installation

de 50 kits de pompage solaire pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation dans les localités bénéficiaires. Le PHMD-PTFM ne rame pas contre-courant de l'axe 3 du Plan national de développement (PND 2018-2022) qui veut consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion.

Le PHMD-PTFM doit être source de création d'emplois massifs au pays. Ainsi, grâce à la mise en œuvre du projet, plus de 100 000 personnes dont 52 000 femmes auront accès à l'énergie solaire. Au moins 53 000 emplois directs et indirects seront créés. 100 bénéficiaires seront formés et outillés sur la planification et l'utilisation efficiente des énergies renouvelables. De plus, 50 plateformes multifonctionnelles seront hybridées avec le système solaire photovoltaïque et 100 microentreprises rurales seront développées dans les zones du projet.

Les autorités du pays comptent à travers ce projet renforcer l'accès à l'énergie électrique. Déjà, de 125 543 en 2005, les ménages togolais ayant accès à l'électricité sont passés à 485 543 en 2019, soit une augmentation de 287%. Aujourd'hui, le taux d'électrification sur le plan national avoisine les 50%, contre 18% en 2005. A l'horizon, les décideurs politiques veulent le porter à 75% et à 100% en 2030 grâce à la construction des centrales solaires et hydroélectriques, à l'installation des lampadaires, à l'optimisation du programme de chèque solaire via Cizo et des projets pour faciliter les raccordements à l'électricité...

D'après la déclaration générale de politique du gouvernement, selon Mme Dogbe Tomegah Victoire « les progrès en électricité seront intensifiés de 75% dans les centres urbains et les zones rurales avec des technologies respectueuses de l'environnement dans les 5 prochaines années ».

L'accès à l'électricité pour tous passera également par une baisse des prix, puisque la plupart des ménages n'ont pas les moyens de se raccorder au réseau et de payer des tarifs permettant aux services publics de couvrir leurs coûts, ni de supporter des niveaux de consommation significatifs.

En rappel, la Banque africaine de développement, estime qu'entre 60 et 90 milliards de dollars seraient nécessaires pour atteindre 100 % d'électrification en zone urbaine et 95 % en zone rurale à l'horizon 2025.

WARAA

WARAA Les Vainqueurs
Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO
DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57
SECRETAIRE DE REDACTION
Pamphile S. NUMENYA
REDACTION
EZI Akoma
Ach ile
A. Fic
Jack Nukunu
INFOGRAPHISTE
Pamphile S. NUMENYA
IMPRIMERIE
Sans Dieu Rien
Tirage : 3.000 Exemplaires
Récépissé N° 0471/29/05/13/HAAC

Annonces et pubs : appelez le 90-02-52-45

Retrouvez votre Journal WARAA Les Vainqueurs chaque jeudi dans les kiosques

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	**22-21-25-01**
CHU Campus :	**22-25-77-68**
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	
	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Instauration du couvre-feu

Le Togo veut éviter le pire

Les fêtes de fin d'année se déroulent en pleine pandémie à coronavirus. Pour éviter que ces fêtes ne se transforment en des occasions de contamination massive qui compliquerait la prise en charge des patients, le gouvernement togolais a opté pour la prudence. Il a pris plusieurs mesures dont l'instauration d'un couvre-feu dans le grand Lomé du 20 décembre 2020 au 3 janvier 2021.

Depuis quelques temps, l'augmentation des cas dans le monde et en Afrique de l'Ouest devient inquiétante. Le gouvernement fidèle à sa politique de prévention ne veut pas baisser les bras en cette période de fêtes. En effet, pendant cette période, les gens sont moins regardant en ce qui concerne le respect des mesures barrières. Surtout avec l'effet de l'alcool, on est plus vraiment lucide pour se protéger contre la pandémie. C'est pour cela que le gouvernement a donc voulu réduire la durée de contact entre les personnes. Même si ce nouveau couvre-feu fragilise l'économie il est un passage obligé pour que le gouvernement réduise à la longue les dépenses liées à la Covid-19. En effet, la gestion de la pandémie engloutit une enveloppe importante. Jusqu'à présent, la prise en charge des patients de la Covid est supportée à 100% par l'Etat. A ce jour, les dépenses totales effectuées par le pays dans la lutte contre la pandémie s'établissent à plus de 107.566.238.507FCFA selon le ministre de l'Economie et des finances.

Ces dépenses, inhérentes aux différentes mesures engagées par le Gouvernement, se répartissent en dépenses liées aux mesures de riposte sanitaire pour 22.879.470.740 FCFA, des dépenses de résilience (ou dépenses sociales) pour 32.386.983.014 FCFA (les transferts monétaires NOVISSI, la prise en charge des tranches sociales des factures d'eau et d'électricité, ainsi que d'autres actions sociales), et les dépenses de relance économique qui s'établissent à 52.299.784.753 FCFA.

La Rédaction

Médias

Le Groupe New world TV met à la disposition du public un bouquet à 5000F

Les premiers responsables du groupe New World TV étaient face aux professionnels des médias ce mercredi 23 décembre 2020 à Lomé afin de rendre publique l'offre promotionnelle de leur décodeur.

D'entrée, cette offre est vraiment accessible à toutes les bourses togolaises (5000F CFA avec un mois d'abonnement). Ce bouquet est authentiquement africain et donne accès à plusieurs chaînes de télévisions même sans abonnement.

Le groupe dispose non seulement de chaînes pour adultes mais aussi pour enfants avec des programmes éducatifs, des chaînes d'informations, de divertissement avec des contenus africains en langues locales , ainsi que des chaînes de sport relayant des grands championnat africains, européens et de bien d'autres avec une qualité d'images en HD+. pour le directeur commercial du groupe New World TV, cette offre permet à tous les ménages d'acquérir le bouquet New World.

«Le groupe offre des conditions exceptionnelles pour permettre à chaque ménage d'acquérir le décodeur New world TV avec l'ensemble des chaînes diffusées. Cette promotion spéciale décodeur plus abonnement, toutes les chaînes à 5000 F répond à notre vision celle de promouvoir un bouquet africain en tenant compte de nos réalités économiques», a expliqué Aimé Kossi Lanzo, Directeur commercial et marketing du groupe New World TV.

Notons que cette offre s'étant du 20 décembre 2020 au 20 janvier 2021.

WARAA

Optimisation des chaînes de valeurs agricoles

Le gouvernement multiplie les usines de transformation

Depuis septembre 2020, une usine de transformation de manioc est entrain d'être mise en place à Atakpamé. Son opérationnalisation permettra la création des emplois et contribuera à la valorisation des produits locaux, comme voulu par le Plan national de développement (PND2018-2022).

La production annuelle du manioc est de 900000 tonnes au Togo. Chaque année, le pays enregistre environ 400000 tonnes d'excédents de manioc. La transformation se présente aujourd'hui comme la seule solution fiable pour une bonne conservation. Démarré en septembre 2020, le montage des équipements de transformation est en cours notamment l'exploitation d'une chaîne de production d'amidon. La nouvelle usine va traiter 15000 tonnes de manioc chaque année, soit plus de 50 tonnes par jour. Des bases sont d'ores et déjà établies, un millier de jeunes producteurs, soit individuels ou évoluant en coopérative, ont en semencé près de 1500 hectares dans la région qui abrite l'usine.

Le gouvernement togolais veut optimiser les chaînes de valeurs agricoles et tirer davantage profit du secteur, un secteur important qui emploie 65% de la population active. Cette vision est portée par le chef de l'Etat dans son nouvel agenda (2020-2025). Bien avant l'usine De Atakpamé, plusieurs autres usines de transformation des produits agricoles étaient déjà mise en place. En effet, le pays dispose d'une unité industrielle à Tsévié qui œuvre pour l'acquisition et la transformation du maïs en produits dérivés: farine pour l'alimentation humaine, la semoule / amuse-gueule, son et germe pour l'alimentation des animaux. Il y a aussi Nioto SA qui opère dans la transformation des matières premières oléagineuses. Elle produit et commercialise de l'huile de coton de marque Queens, réalise la trituration à façon des amandes de karité pour la production du beurre. Une autre usine de transformation du soja et de l'arachide en huile et tourteaux est basée à Sokodé (région centrale) avec une capacité de production de 6000 tonnes par an.

De sources proches du gouvernement, plusieurs autres usines seront implantées les années à venir. Il compte valoriser les produits agricoles locaux afin de voir éclore dans chaque commune, des unités de production et de transformation, créatrices d'emplois et réductrices des pertes post récolte. Le plan quinquennal du chef de l'Etat accorde une place de choix au développement de l'agriculture en général, à sa mécanisation en passant par la construction d'usines transformatrices. Il est prévu entre autres la modernisation des techniques productives et transformatrices pour les communautés rurales à travers la mise en place des aménagements hydro-agricoles. L'objectif est d'accompagner la création d'au moins 2000 entreprises agricoles par an et d'organiser 50000 femmes dans les opérations de transformation, conditionnement et commercialisation des produits.

Jack NUKUNU

Belle opportunité d'achat au Port autonome de Lomé

L'OTR annonce la vente aux enchères des véhicules abandonnés ce matin

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a annoncé à travers un communiqué la vente aux enchères publiques de 654 véhicules de marques différentes à partir de 9h 30 ce mardi 29 décembre 2020. ‹‹Il sera procédé à la vente aux enchères publiques de six cent cinquante-quatre (654) véhicules de diverses marques. Cette vente aura lieu mardi 29 décembre 2020 à partir de 9 heures 30 minutes et les jours suivants au Port autonome de Lomé››, a précisé ce communiqué signé par le Commissaire Général Philippe Kokou Tsodié.

Cette opération de vente aux enchères intervient après l'abandon des véhicules concernés. La participation à cette opération de vente est subordonnée au paiement d'une somme de 25000 FCFA non-remboursable, contre une quittance au titre d'enregistrement des adjudicateurs, à la Division des Opérations Douanières de Lomé port. L'OTR précise qu'aucune réclamation ne sera prise en compte après l'adjudication. ‹‹Les adjudicataires qui n'auront pas acquitté avant 17 heures 30 minutes le jour de leur achat, le montant des effets qui leur sont adjugés, verront leur adjudication annulée››. A fait savoir l'institution.

La Rédaction

Saisie de 640,7Kg de cannabis par la Gendarmerie

Tous les jours pour les passeurs, un seul jour pour les forces de l'ordre et de sécurité. Des trafiquants l'ont appris jeudi dernier à leurs dépens à Danyi Elavagnon. Ils ont été interceptés alors qu'ils cherchaient à faire passer plus de 640,7Kg de cannabis.""La scène s'était passée dans la nuit de mercredi à jeudi vers 2h30 du matin. La Brigade Territoriale de Danyi Elavagnon de patrouille a intercepté sur l'axe Danyi Elavagno-

Kpele un taxi avec à bord des plaques de cannabis emballées dans 11 sacs. Le poids total du cannabis est de 640,7kg. Le nommé Edem, convoyeur sans autres renseignements d'identité, a très vite abandonné la cargaison à la vue des gendarmes. Le chauffeur Y. Kokou a été interpellé. Ce dernier au cours des interrogations à la Brigade révèle consciemment savoir ce qu'il a transporté. Selon la gendarmerie, les recherches se poursuivent en vue de retrouver le convoyeur et les destinataires des produits.

Source: togobreakingnews

1ère semaine du couvre-feu

Le commandant de la FOSAP très satisfait, appelle les populations à faire preuve de responsabilité et de civisme

Le Commandant de la Force Spéciale anti-pandémie (FOSAP), le Colonel Kodjo Amana est satisfait de la mission assurée par ses éléments au cours de la première semaine du couvre-feu décrété par le gouvernement pour éviter une explosion des cas de contaminations dans la période des fêtes de fin d'année. «Pour la première semaine de couvre-feu, c'est une grande satisfaction pour nous. Pas de bavure enregistrée et la population dans son ensemble a adopté une bonne attitude », a-t-il laissé entendre dimanche 27 décembre 2020. L'officier des Forces Armées Togolaises (FAT) invite par ailleurs, la population à toujours faire preuve de responsabilité et de civisme, surtout dans la soirée du 31 décembre 2020 et du 1er janvier 2021, afin de faciliter le travail à la FOSAP. « Nous adapterons toujours l'approche pédagogique durant toute la période du couvre-feu. Et nous comptons sur la population qui s'est déjà bien comportée depuis le début », a-t-il ajouté. Composée de 5 000 hommes, la FOSAP a été mise en place par le gouvernement pour faire respecter les mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus au Togo.

Source : Afreepress

Retour sur le conseil des ministres du mercredi 23 décembre 2020

Des décisions importantes pour aider les populations

1. Le Conseil des ministres s'est réuni ce jour au nouveau palais de la Présidence sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République.

2. Le Conseil a examiné un (01) avant-projet de loi, deux (02) projets de décret et écouté sept (07) communications.

I. AU TITRE DES AVANT-PROJETS DE LOI,

3. Le conseil a adopté l'avant-projet de loi relatif au casier judiciaire national automatisé. Cet avant-projet vise un aménagement du cadre légal permettant d'asseoir la nouvelle organisation du casier judiciaire, dans les meilleurs délais.

4. A titre de rappel, la loi relative au casier judiciaire national automatisé permettra à terme, de soumettre les demandes de casier judiciaire en ligne quel que soit l'endroit où on se trouve sur le territoire national.

5. Cette réforme majeure qui s'inscrit dans la volonté du Gouvernement de dématérialiser les principales procédures administratives et de simplifier le quotidien des populations sera opérationnelle dans toutes les juridictions en avril 2021.

II. AU TITRE DES PROJETS DE DÉCRET

6. Le conseil a examiné en première lecture un projet de décret portant attributions, organisation et fonctionnement du conseil supérieur du développement et de l'aménagement du territoire.

7. Ce conseil est l'organe d'orientation, d'approbation et de décision en matière de développement et d'aménagement du territoire.

8. La création de ce conseil est prévue par la loi n° 2016 - 002 du 04 janvier 2016 portant loi-cadre sur l'aménagement du territoire. Cette loi fixe le cadre juridique de toutes les interventions de l'Etat et des autres acteurs puis détermine les règles ainsi que les institutions de l'aménagement du territoire à différentes échelles.

9. Le conseil a adopté un second projet de décret fixant le ressort des juridictions de droit commun. Ceci pour la détermination du siège et du ressort des cours d'appel, des tribunaux de grande instance, des tribunaux d'instance à compétence correctionnelle et civile et des tribunaux d'instance à compétence civile.

10. Ce décret vient en application de la loi N°2019-015 du 30 octobre 2019 portant code de l'organisation judiciaire qui prévoit des cours d'appel, des tribunaux de grande instance, des tribunaux d'instance à compétence correctionnelle et civile et des tribunaux d'instance à compétence civile.

11. En synthèse, le texte prévoit dans le cadre des deux cours d'appel (Lomé et Kara) : a. 5 tribunaux de grande instance (Dapaong ; Kara ; Sokode ; Atakpamé ; Lomé) b. 9 tribunaux d'instance à compétence correctionnelle et civile (Mango ; Kanté ; Bassar ; Sotouboua ; Kpalimé ; Notsè ; Tsevié ; Vogan ; Aného) ;

c. 16 tribunaux d'instance à compétence civile (Mandouri ; Tandjoaré ; Niamtougou; Guérin-Kouka ; Pagouda ; Bafilo ; Tchamba ; Blitta ; Elavagnon ; Badou ; Amlamé ; Danyi ; Agou ; Tohoun ; Kévé ; Tabligbo)

III. AU TITRE DES COMMUNICATIONS,

12. Le conseil a entendu une communication relative à la politique du secteur informel présentée par le ministre auprès du Président de la République chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel en vue de soumettre la revue de la politique du secteur informel.

13. Cette politique vise l'amélioration de manière durable et substantielle des conditions de vie des opérateurs du secteur informel en les intégrant progressivement au secteur formel.

14. En termes d'objectifs spécifiques, la politique entend entre autres renforcer le cadre organisationnel et les capacités institutionnelles des acteurs du secteur tel que la Délégation à l'organisation du secteur informel (DOSI) et ; contribuer au développement des services financiers innovants ainsi qu'à la mise en place d'une protection sociale des acteurs de la micro entreprise.

15. Le conseil a écouté une seconde communication relative à la politique nationale sur les enseignants présentée par le ministre des enseignements primaire, secondaire, de la formation professionnelle et de l'artisanat en vue de soumettre un projet de décret portant adoption de la politique nationale sur les enseignants.

16. Cette politique est structurée autour de trois axes stratégiques qui traitent des aspects suivants :

a. Le premier axe porte sur l'efficacité des enseignants et précise les normes d'exercice de la profession enseignante, la formation des enseignants, le recrutement et la rétention des enseignants, et leur déploiement rationnel sur

SAVOIR NEWS
La Première Agence de Presse Privée au Togo
www.savoirnews.net
L'INFO en continu 24H/24
Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23
E-mails : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net

PHARMACIES DE GARDE
Du 28/12/2020 au 03/01/2021

Pharmacie ADONAI
Face Hotel la Plantation à Agoè-Nyivé
+22890 27 35 36

Pharmacie AKOFA
Av. Maman N'Danida Amoutivé
+22822 40 66 68

Pharmacie AMESSIAME-BE
Marché de Bè
+22822 21 49 74

Pharmacie BAGUIDA
Face CMS de Baguida
+22822 35 47 77

Pharmacie BESDA
Adidogomè-Aménopé, Route de Kpalimé
+22822 51 05 29

Pharmacie CITRUS
Attikpou Yayrakomè sur le grand contournement
+22891 59 86 68

Pharmacie CONFIANCE
Face GTA
+22822 42 43 81

Pharmacie CONSEIL
Carrefour du CEG Sagbado Logote
+22823 21 56 53

Pharmacie DE LA CITE
Bd. du 30 Août
+22822 25 01 25

Pharmacie DELALI
Quartier Agoè-Cacaveli, Face Cour d'Appel
+22822 25 06 90

Pharmacie DE LA MAIRIE
Face Mairie
+22822 21 26 39

Pharmacie DES APOTRES
Akodessewa Face ETOCOTRAN
+22822 27 11 98

Fatiguez des retards de retraits de CHYMALL, cliquez ici pour découvrir un système qui fait gagner plus

Pharmacie DU POINT E
« 506,rue 129 Aflao Gakli (Kniti Gome),a Djidjole dans le von de la pharmacie Djidjole »
+22822 51 91 71

Pharmacie EL-SHAMMAH
Sise à amadahomé à côté de la maison des jeunes
+22822 46 93 50

Pharmacie EMMAUS
Sur la route de Mission Tové à côté du Bar Solidarité
+22822 40 25 04

Pharmacie EPIPHANIA
Rue de La Pampa, Carrefour AGBEMADON, ADIDOGOME
+22823 20 10 52

Pharmacie ESPACE VIE
Agoe Logopé, face bar Plaisir 2003
+22822 32 87 20

Pharmacie FRATERNITE
Hedzranawé près de la Clinique St Joseph
+22822 26 81 55

Pharmacie GBOSSIME
Face Marché Gbossimé
+22822 22 50 60

Pharmacie ISIS
Avenue Jean Paul II près des rail NUKAFU Gapkpoto
+22823 36 95 65

Pharmacie KODJOVI AKOPE
Avenue Duisbourg
+22822 21 89 90

Pharmacie LA BARAKA
Agoè LOGOPE; non loin de l'ECOLE LA BRUYERE A PROXIMITE DU CAMP GP
+22890 17 49 28

Pharmacie La FLAMME D'AMOUR
Sise a Agodeke route d'Aneho
+228 22 45 70 14

Pharmacie LA MISERICORDE
BE-KPOTA
+22823 38 47 62

Pharmacie LAUS DEO
Route de Léo 2000, face clinique Besthesda – quartier Adidoadin
+22822 25 15 05

Pharmacie LE PROGRES
Sur le tronçon CIMTOGO-Gendarmerie d'Ahadji Kpota non loin du marché de Zorro-bar
+22822 35 86 55

Pharmacie MANA
Route Zanguera-Carrefour bleu, non loin du marché Agoè Assiyéyé – BP 4689 Lomé – Togo
+22822 33 65 34

Pharmacie MBA
Agoe-Légbassito, Route de mission Tové, 300 mètres après le marché de Légbassito
22870278181

LIRE AUSSI : Consultez toutes les offres d'emplois du Togo

Pharmacie NABINE
Sise à Agoè Anomé dit Plateau (Route du Bar Plateau)
+22823 21 66 15

Pharmacie NATION
Face ancien Marché TOTSI
+22822 25 99 65

Pharmacie NOTRE DAME
Sise au 578 rue assiyéyé derrière le marché d'Hedzranawoe, en face de la piscine Atlantide
+22822 42 74 04

qubittech francais
Pharmacie PATIENCE
Tokoin Gbadago
+22822 21 60 94

Pharmacie SANTA MADONNA
Sise à Kégué sur la route du petit contournement à côté de l'église catholique Ste Thérèse
+22890 66 10 66

Pharmacie St PHILIPPE
Sanguéra, Route Lomé Kpalimé près de la Station service DANDO
+22890 67 33 24

Pharmacie St RAPHAEL
Marché Atikpodji
+22822 21 84 26

Pharmacie TAKOE
Avant la station CAP ESSO de Zongo (cOté opposé)
+22822 34 03 42

Pharmacie VITA-FLORE
Sise à Agoè Vakpossito à 100 m de la station Shell Agoè Vakpossito
+22822 19 22 86 / 22 19 22 86

Pharmacie YEM-BLA
258, Av. Akéli face à la Résidence
+22822 26 76 51

Pharmacie ZOSSIME
Zossimé, sur la route de Sanguera près du marché de Zossimé
22870462664

Retour sur le conseil des ministres du mercredi 23 décembre 2020

Des décisions importantes pour aider les populations

tout le territoire national.

b. Le deuxième axe concerne la motivation des enseignants et regroupe la structure et le parcours de carrière, les conditions d'emploi et de travail, la gratification et la rémunération ainsi que la gouvernance scolaire comme facteur de motivation,
de suivi et de bonne performance des enseignants.

c. Le troisième axe traite du professionnalisme des enseignants
précisément leur redevabilité, et la prévention des conflits entre les employeurs et les organisations d'enseignants en mettant en place des mécanismes
de concertation permanente et de participation aux prises de décision.

17. Le conseil a écouté une troisième communication relative au processus de mutation dans le secteur de la communication et des médias au Togo présenté par le ministre de la communication et des médias afin de soumettre au conseil les réformes prévues dans le cadre du nouveau code de la presse et de la professionnalisation du secteur.

18. Il s'agit notamment de l'accélération du processus de mutation des médias d'Etat (Radios et Télévision) en office et de la création de la Société de Télédiffusion du Togo (TDT) qui a pour objet d'assurer la diffusion en mode numérique des programmes de radios et de télévisions publiques et privées

19. Il s'agit, conformément à la loi n°2020 – 001 du 07 janvier 2020 relative au code de la presse et de la communication en République togolaise qui réorganise l'exercice du métier de journaliste, de mettre en œuvre les réformes visant à fixer les modalités de délivrance, de renouvellement, de suspension ou de retrait de la carte de presse, et d'accréditation des envoyés spéciaux et correspondants permanents de presse au Togo.

20. La communication suivante est une communication conjointe relative aux actions de modernisation du réseau routier togolais et des dispositifs de péages présentée par le ministre des travaux publics.

21. De 2005 à 2020, de plus de 1 500 milliards de francs CFA investi dans le domaine des infrastructures routières.

22. L'automatisation récente de nombreux postes de péages et la nécessité d'assurer une maintenance efficace conduit le gouvernement à envisager un ajustement des contributions des usagers.

23. Pour mémoire, chaque année, le besoin de financement pour l'entretien régulier des routes revêtues, non revêtues s'élève à environ 30 milliards de francs CFA tandis que les ressources budgétaires totales mobilisées, se situent en moyenne autour de 17 milliards de francs CFA par an.

24. Afin de combler cet écart, les tarifs des contributions des usagers (les engins à deux roues, les tricycles, les véhicules légers, les véhicules poids lourds de toutes catégories) seront ajustés d'ici les prochaines semaines afin de tenir compte des enjeux d'entretien et de modernisation de notre réseau routier. Il est à souligner que ces tarifs de péages n'ont pas connu d'augmentation depuis près de 15 ans.

25. Le conseil a également entendu une communication relative au processus électoral consulaire de la chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT) présenté par le ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale afin de rendre compte au conseil de la mise en place d'une délégation spéciale et solliciter la reprise du processus électoral consulaire de la CCIT suspendu par arrêté n°043/ MCIDSPPCL du 02 septembre 2020.

26. En effet, compte tenu des retards et difficultés que le processus électoral a connues et face à la situation de vacance liée à la fin du mandat de la présente assemblée consulaire intervenue le 18 décembre dernier, le ministre a mis en place une délégation spéciale chargée d'une part, de la gestion des affaires courantes de la chambre de commerce et d'autre part, de l'organisation du processus électoral. Le Conseil a recommandé que cette équipe puisse proposer une refonte des textes organiques de la CCIT en s'inspirant des meilleures pratiques en la matière.

27. S'en est suivi, une communication relative à la tenue de la 21ème session du dialogue politique Togo-UE présenté par le ministre des affaires étrangères, de l'intégration régionale et des togolais de l'extérieur. Les discussions ont porté entre autres sur la gestion de la Covid-19 et les défis de la vaccination, les questions de paix et sécurité, partenariat Togo
– union européenne, partenariat union africaine – union européenne, prochain sommet des
Chefs d'Etat et de Gouvernement UE – UA 2021.

28. La délégation européenne envisage de contribuer à la riposte sanitaire à hauteur de 48 millions d'euros au budget de l'année 2021. Elle a également rappelé sa politique sécuritaire extérieure et ses priorités dans le cadre de sa coopération avec le Togo sur le plan économique et commerciale, la consolidation de l'Etat de droit, la bonne gouvernance et le maintien de la paix et de la sécurité.

29. La partie togolaise a saisi l'occasion pour présenter les principales perspectives de la décentralisation au Togo qui sont l'élaboration de plan de développement communales de 10 communes, la construction de 40 mairies et la formation de 1527 conseillers municipaux entre autres.

30. La partie européenne a félicité le Gouvernement pour la ratification de l'accord sur la ZLECAF ; ses efforts en matière d'amélioration du climat des affaires ; pour l'augmentation du PIB national ; la bonne gestion des finances publiques et l'adoption de la pratique du budget programme ; les résultats probants obtenus suite à l'utilisation efficiente du Fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT).

31. La dernière communication entendu est relative au compte rendu d'une réunion entre les partis politiques et le ministre d'Etat, ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires pour la préparation des élections régionales.

32. Cette réunion a connu la participation de 17 partis politiques ayant pris part au moins à l'une des trois dernières élections. Les premières discussions ont porté notamment sur les questions relatives à l'organisation des échanges à venir.

33. Le Conseil a félicité l'ensemble des participants à cette réunion pour le climat de sérénité dans lequel s'est déroulé les travaux et a instruit le Ministre d'Etat pour poursuivre les échanges en vue d'une organisation des élections régionales dans de bonnes conditions.

III. AU TITRE DIVERS,

34. Le Conseil a procédé à une nomination:
a. Monsieur TSIGLO Kossi, psychologue du travail, est nommé Directeur général de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE)

35. Le Gouvernement, constatant le bon
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Fait à Lomé,
le 23 Décembre 2020

Le Conseil des Ministres

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg